

Le foyer de l'avenue François Sebrechts à Molenbeek ancienne maison de retraite, abrite 350 personnes, originaires des différents pays et régions, pas d'Ukrainiens

Le **personnel** est composé de 55 personnes,

dont 7 assistants sociaux: chaque demandeur de protection a une assistante de référence – avec 1 chef de service

1 référent scolaire est à l'écoute des enfants scolarisés et de leurs parents,

1 médecin et 3 infirmier.es sont affectés à plein temps au centre et 2 secrétaires médicales. Dans d'autres centres il y a un médecin externe qui vient au centre quelques fois par semaine, mais il y a toujours un service médical dans chaque centre. Il y a aussi un psy externe qui vient 2 fois par semaine. Pour les autres soins, les résidents reçoivent des soins à l'extérieur.

4 personnes responsables de la logistique

3 personnes sont à l'accueil 24/j pour un total de 16 – avec 1 chef-service

1 référent pour le contact vers l'extérieur (voisinage, visites, visites scolaires, etc)

2 techniciens

7 accompagnateurs de la vie quotidienne- avec 1 chef de service

1 directeur

2 directeur-adjoints

1 personne RH

1 comptable et 1 assistant

les 55 membres du personnel sont embauchés et salariés de Fedasil et sous l'autorité du directeur/directrice du Centre

le catering est fourni par une firme externe .

Il y a 2 micro-ondes à disposition pour réchauffer des plats. Faire de la cuisine eux-mêmes n'est pas possible dans ce centre. Il y a des centres FEDASIL où c'est quand même possible.

Les demandeurs de protection reçoivent un argent de poche de 8€/ semaine

Après 4 mois de procédure ils peuvent travailler TOUTE SORTE D' EMPLOIS beaucoup trouvent des jobs Intérim

20 personnes par semaine sont impliquées dans des travaux communautaires pour lesquels ils peuvent se porter volontaires et reçoivent 2€/ heure. Il s'agit de travaux de nettoyage (des parties communes ?) de surveillance de la salle des ordinateurs, nettoyage des couloirs, vider les poubelles, nettoyage du réfectoire, donner des cours de sports dans la salle de sport, servir la nourriture,

Une fois qu'une personne a obtenu le statut il doit quitter le centre dans les 2 mois qui suivent en principe.

Ceux et celles qui travaillent doivent contribuer à Fedasil.

Un **Comité des sages** est constitué par des délégués de chaque ethnie, origine

Un appel à candidatures est lancé

Des candidats parlant français ou anglais

Des réunions régulières de ce comité des sages sont organisées avec la direction du centre.

Une consultation spécifique des parents d'élèves a lieu

Comme dans tous les foyers (une formule de Plaintes est prévue, y compris de façon anonyme. Des formulaires existent à cette fin .